

Les Infos de Base

mercredi 31 mars 2010
volume 13, numéro 13
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- 3 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

Vous avez fait le meilleur choix en vous procurant *ACCÈS LÉGAL*^{md}: la bibliothèque législative **la plus à jour, la plus exhaustive et la plus conviviale**. Bon travail!

*Jules Édouard Gaudet, avocat
directeur général*

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 13A du 31 mars 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 1^{er} avril 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 13A du 31 mars 2010, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 12 du 27 mars 2010.

Tous les règlements sous **A-20.03, C-72.1, I-2, I-3, I-4, L-6, M-19.3 et P-9.1** qui sont encore en vigueur ont fait l'objet d'une renumérotation complète publiée dans le Tableau des modifications et Index sommaire du 1^{er} novembre 2009.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 15 avril 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 13A du 31 mars 2010, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 12 du 27 mars 2010.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2010.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 21 janvier 2010 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 7 du 31 mars 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 6 avril 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 7 du 31 mars 2010.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 31 mars 2010 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2009.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 mars 2010.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 mars 2010.

Dans son édition de mars, le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* contient maintenant quelque 7 658 termes ou mots de renvoi pertinents.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
514/893-0244 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, L.R.Q., c. **C-61.1**, a. 144.1.

Loi modifiant la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune, L.Q. 2009, c. 49, a. 29.

Loi sur le régime de rentes du Québec, L.R.Q., c. **R-9**, a. 36.

Loi concernant la gouvernance de la Régie des rentes du Québec et modifiant diverses dispositions législatives, L.Q. 2009, c. 41, a. 5.

Loi sur la représentation des ressources de type familial et de certaines ressources intermédiaires et sur le régime de négociation d'une entente collective les concernant, L.R.Q., c. **R-24.0.2**.

Entrée en vigueur des aa. 32-52, 55-57, 60, 64, 69.

Loi concernant les conditions de travail dans le secteur public, L.Q. **2005, c. 43**.

Fin d'effet des aa. 22-42.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels, [R.R.Q., c. **A-2.1**, r. 1.1], aa. 3, 5.2-10.1, ann. I, II.

Avis d'indexation, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 322.

Directive concernant certains contrats des ministères pour des services professionnels relatifs aux partenariats public-privé, [R.R.Q., c. **A-6.01**, r. 0.001.], abrogée.

Décret concernant l'abrogation de la Directive concernant certains contrats des ministères pour des services professionnels relatifs aux partenariats public-privé, D. 149-2010 du 10-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1171.

Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession d'infirmière ou d'infirmier hors du Québec qui donnent

ouverture au permis de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, [R.R.Q., c. **C-26**, Décision du 15-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1153], nouveau.

Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de pharmacien hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre des pharmaciens du Québec, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 15-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1153], nouveau.

Règlement sur la délivrance d'un permis de travailleur social de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec pour donner effet à l'arrangement conclu par l'Ordre en vertu de l'Entente entre le Québec et la France en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles, [R.R.Q., c. C-26, Décision du 15-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1154], nouveau.

Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées en perfusion clinique, [R.R.Q., c. C-26, r. 133.2], a. 5.

Règlement modifiant le Règlement sur les activités professionnelles pouvant être exercées en perfusion clinique, D. 263-2010 du 24-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1146, a. 1.

Règlement sur la chasse, [R.R.Q., c. **C-61.1**, r. 12], aa. 13, 14, 17, 30, 31, ann. II-VII, CLXXXIII.

Règlement modifiant le Règlement sur la chasse, A.M. 2010-011 du 18-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1147, aa. 1-13.

Règlement d'application de la Loi sur le curateur public, [R.R.Q., c. **C-81**, r. 1], ann. II.

Avis d'indexation, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 324.

Règlement sur l'allocation de présence et sur les frais de déplacement des membres du Comité paritaire de l'entretien d'édifices publics, région de Montréal, [R.R.Q., c. **D-2**, D. 232-2010 du 17-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1146], nouveau.

Règlement relatif aux contributions au Fonds forestier, [R.R.Q., c. **F-4.1**, r. 2], aa. 2, 3.3.

Règlement modifiant le Règlement relatif aux contributions au Fonds forestier, D. 181-2010 du 10-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1144, aa. 1, 2.

Règlement sur la protection des forêts, [R.R.Q., c. F-4.1, r. 11], aa. 1, 2.

Règlement modifiant le Règlement sur la protection des forêts, D. 180-2010 du 10-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1143, aa. 1, 2.

Règlement sur les redevances forestières, [R.R.Q., c. F-4.1, r. 12], a. 5.

Avis d'indexation, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 322.

Règlement sur l'administration fiscale, R.R.Q., 1981, c. **M-31**, r. 1, a. 12.0.3.1R1.

Avis d'ajustement annuel des frais, Avis, (2010) 142 G.O. 1, 327.

Règlement sur les appareils de chauffage au bois, [R.R.Q., c. **Q-2**, D. 508-2009 du 29-04-09, (2009) 141 G.O. 2, 2307], a. 10.

Décret concernant l'entrée en vigueur de certaines dispositions du Règlement sur les appareils de chauffage au bois, D. 245-2010 du 24-03-10, (2010) 142 G.O. 2, 1139A.

Règlement sur les exploitations agricoles, [R.R.Q., c. Q-2, r. 11.1].

Fin d'effet de l'article 48.4.

Règlement sur les traitements médicaux spécialisés dispensés dans un centre médical spécialisé, [R.R.Q., c. **S-4.2**, r. 7.2.].

Entrée en vigueur du règlement.

Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription, [R.R.Q., c. **V-1.1**, A.M. 2009-04 du 09-09-09, (2009) 141 G.O. 2, 4768A].

Fin d'effet des articles 16.13, 16.15.

Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, [R.R.Q., c. V-1.1, r. 0.1.03], ann. 51-102A6.

Erratum, (2010) 142 G.O. 2, 1209.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Loi sur les corporations canadiennes, S.R.C. 1970, ch. **C-32**, aa. 5-5.5, 5.7, 7,

8, 13, 14, 17-19, 26, 34-42, 44-64, 74-92, 94-97, 100-101, 103-105, 107-108.9, 110, 111, 134-137, 160-214, annexe.

Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, L.C. 2009, ch. 23, a. 313 (partie).

Loi canadienne sur les sociétés par actions, L.R.C. 1985, ch. **C-44**, aa. 209, 268.

Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif, L.C. 2009, ch. 23, aa. 310, 311.

Loi sur les produits dangereux, L.R.C. 1985, ch. **H-3**, ann. I.

Décret modifiant l'annexe I de la Loi sur les produits dangereux (bisphénol A), DORS/2010-53 du 11-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 413, a. 1.

Loi sur le tabac, L.C. **1997**, ch. **13**, aa. 2, 2.1, 5.1, 7.1, 10, 23.1, 43.1, annexe.

Loi modifiant la Loi sur le tabac, L.C. 2009, ch. 27, aa. 2-4, 9, 10, 12 (partie), 14 (partie), 17.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur l'aéronautique, L.R.C. 1985, ch. **A-2**.

Règlement sur la sûreté aérienne — Vancouver 2010, DORS/2009-298, abrogé.

Règlement sur la sûreté aérienne — Vancouver 2010, DORS/2009-298, a. 47.

Loi sur la Commission canadienne du blé, L.R.C. 1985, ch. **C-24**.

Règlement sur la Commission canadienne du blé, C.R.C., ch. 397, a. 26.

Règlement modifiant le Règlement sur la Commission canadienne du blé, DORS/2010-60 du 11-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 469, a. 1.

Loi sur les corporations canadiennes, S.R.C. 1970, ch. **C-32**.

Règlement sur les corporations canadiennes, C.R.C., ch. 424, aa. 2, 3, 29-55, ann. I.

Règlement modifiant le Règlement sur les corporations canadiennes, DORS/2010-61 du 11-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 472, aa. 1-5.

Code criminel, L.R.C. 1985, ch. **C-46**.

Arrêté approuvant des contenants (échantillons de sang), DORS/2005-37, a. 1.

Arrêté modifiant l'Arrêté approuvant des contenants (échantillons de sang), DORS/2010-64 du 16-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 487, a. 1.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2002-36, annexe.

Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation des poulets, DORS/2010-19 du 28-01-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 62, a. 1.

Loi sur la gestion des finances publiques, L.R.C. 1985, ch. **F-11**.

Décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Saskatchewan), TR/94-47, annexe.

Décret modifiant le Décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Saskatchewan), TR/2010-26 du 31-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 506, a. 1.

Loi sur les grains du Canada, L.R.C. 1985, ch. **G-10**.

Règlement sur les grains du Canada, C.R.C., ch. 889, aa. 48, 50, 70.

Règlement modifiant le Règlement sur les grains du Canada, DORS/2010-55 du 11-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 432, aa. 1-3.

Loi sur la radiocommunication, L.R.C. 1985, ch. **R-2**.

Décret d'exemption de l'application de la Loi sur la radiocommunication (paragraphe 4(1) et alinéa 9(1)b) — sécurité et relations internationales, no 2010-2, DORS/2010-52 du 11-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 410, nouveau.

Loi sur le ministère des Transports, L.R.C. 1985, ch. **T-18**.

Règlement sur l'exploitation de concessions aux aéroports du gouvernement, DORS/79-373, aa. 7, 8.

Règlement modifiant le Règlement sur l'exploitation de concessions aux aéroports du gouvernement, DORS/2010-59 du 11-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 467, aa. 1, 2.

Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales, L.C. **1991**, ch. **41**.

Décret de 2010 sur les privilèges et immunités accordés relativement au Sommet du G20, DORS/2010-62 du 11-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 475, nouveau.

Loi sur les télécommunications, L.C. **1993**, ch. **38**.

Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication, DORS/95-157, abrogé.

Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication, DORS/2010-65 du 17-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 489, a. 5.

Règlement de 2010 sur les droits de télécommunication, DORS/2010-65 du 17-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 489, nouveau.

Loi de mise en oeuvre de la Convention sur les armes chimiques, L.C. **1995**, ch. **25**.

Règlement sur les déclarations (Convention sur les armes chimiques), DORS/2010-56 du 11-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 437, nouveau.

Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, L.C. **1996**, ch. **16**.

Règlement de 1989 sur la cale sèche d'Esquimalt, DORS/89-332, titre, aa. 1 et l'intertitre le précédant, 2, 4, 5, 7, 8, 10, 15-17, 20, 27-31, 34, 38, ann. I, II.

Règlement modifiant le Règlement de 1989 sur la cale sèche d'Esquimalt, DORS/2009-324 du 10-12-09, (2009) 143 *Gaz. Can. II*, 2535, aa. 1-16.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances, L.C. **1996**, ch. **19**.

Règlement sur l'accès à la marijuana à des fins médicales, DORS/2001-227, aa. 32, 54.1, 63, 63.1, 64.

Règlement modifiant le Règlement sur l'accès à la marijuana à des fins médicales, DORS/2010-63 du 11-03-10, (2010) 144 *Gaz. Can. II*, 478, aa. 1-5.

Tarif des douanes, L.C. **1997**, ch. **36**.

Règlement sur l'assimilation à l'expédition directe d'Haïti (tarif de préférence général et tarif des pays les

moins développés), DORS/2010-58 du 11-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 465, nouveau.

Loi canadienne sur la Protection de l'environnement (1999), L.C. 1999, ch. 33.

Règlement sur les BPC, DORS/2008-273, aa. 1, 7, 8, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 23, 28, 29, 31, 33, 37, 39, 40, 44.

Règlement modifiant le Règlement sur les BPC, DORS/2010-57 du 11-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 454, aa. 1-20.

Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, L.C. 2001, ch. 27.

Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés, DORS/2002-227, aa. 50, 50.1, 52.

Règlement modifiant le Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés (documents non fiables), DORS/2010-54 du 11-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 427, aa. 1-3.

AUTORITÉ AUTRE QUE STATUTAIRE

Décret sur les passeports canadiens, TR/81-86.

Fin d'effet de l'article 12.

Décret d'attribution d'une barrette «ALLIED FORCE» à l'Étoile de campagne générale (République fédérale de Yougoslavie, Albanie, de ex-République yougoslave de Macédoine, mers Adriatique et Ionienne), TR/2004-67, abrogé.

Décret d'attribution de l'Étoile de campagne générale avec le ruban ALLIED FORCE, TR/2010-19 du 31-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 498.

Décret d'attribution d'une barrette «ALLIED FORCE» à la médaille du service général (Aviano et Vicenza [Italie]), TR/2004-68, abrogé.

Décret d'attribution de la Médaille du service général avec le ruban ALLIED FORCE, TR/2010-22 du 31-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 501.

Décret d'attribution d'une barrette portant l'étoile de l'OTAN encadrée de «ISAF» et «FIAS» à l'Étoile de campagne générale (Afghanistan), TR/2004-69, abrogé.

Décret d'attribution de l'Étoile de campagne générale avec le ruban ASIE DU SUD-OUEST, TR/2010-21 du 31-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 500.

Décret d'attribution d'une barrette portant l'étoile de l'OTAN encadrée de «ISAF» et «FIAS» à la Médaille du service général (Afghanistan), TR/2004-70, abrogé.

Décret d'attribution de la Médaille du service général avec le ruban ASIE DU SUD-OUEST, TR/2010-24 du 31-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 503.

Décret d'attribution de l'Étoile de campagne générale avec le ruban ALLIED FORCE, TR/2010-19 du 31-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 498, nouveau.

Décret d'attribution de l'Étoile de campagne générale avec le ruban EXPÉDITION, TR/2010-20 du 31-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 499, nouveau.

Décret d'attribution de l'Étoile de campagne générale avec le ruban ASIE DU SUD-OUEST, TR/2010-21 du 31-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 500, nouveau.

Décret d'attribution de la Médaille du service général avec le ruban ALLIED FORCE, TR/2010-22 du 31-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 501, nouveau.

Décret d'attribution de la Médaille du service général avec le ruban EXPÉDITION, TR/2010-23 du 31-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 502, nouveau.

Décret d'attribution de la Médaille du service général avec le ruban ASIE DU SUD-OUEST, TR/2010-24 du 31-03-10, (2010) 144 Gaz. Can. II, 503, nouveau.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.